ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Quatrième District, portant les Nos. municipaux 3615 et 3617 avenue Washington, entre les rues Miro et Tonti.

Dryades Building et Loan Association vs. Sam Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,142 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'llet No. 457, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti, désignés comme terrains 4 et 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant G. W. Christy, nacien notaire, le 17 mars 1873, et mesure vingt six pieds de front sur la rue Washington, par cent treize pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.
juin6,13,20,27juillet3,10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de David E. Pursell et Mme Emma F. Swettenham Pursell, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,810 — Division B — Attendu que Mme Evelyn L. Pursell, épouse de Thomas J. Ryan, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de David E. Pursell et Mme Emma F. Swettenham Pursell, son épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition et pourquoi la description et la valeur de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. A. WENCK, Avocat. 6juin1f

Succession d'Edward Ladenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,850 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Edw. Ledenberger, decédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
6juin6,10,15

Succession de Matthew Green, aussi connu comme Eugene Green, et Rose ou Rosie Williams, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,846 — Division B — Attendu que Lizzie Bonner, veuve de Charles Faurie, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Rose ou Rosie Williams, épouse du défunt, Matthew Green décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. R. KER, Avocat. 6juin6,10,15

Succession de James Trebuquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,273 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Paul L. Fourchy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.
6juin6,10,15

Succession de Mme John Gauche.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,449 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Winfield W. Gauche et Jules A. Gauche, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES J. McLAUGHLIN, Avocat.
28mai28juin1,6

Succession de Mme M. D. Girard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,844 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par Gaspard Cusachs, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
31mai31juin4,9

Succession de Hugh Breen.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,867 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Interstate Trust et Banking Company, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SAML. WOLF, Avocat.
29mai29—juin2,7

AVIS AUX CREANCIERS

John T. Michel, secrétaire d'état, vs. la Southern Insurance Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,500 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte provisoire présent par la Whitney-Central Trust & Savings Bank, receveur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. C. HENRIQUES, FOSTER, MILLING & SAAL, Avocats.
31mai31juin4,9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1726 avenue Ursuline, entre les rues N. Roman et N. Prieur.

Mme Mary Helen Scullen, épouse de Henry C. Gautreaux, dûment autorisé, vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,512 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'llet No. 235, borné par l'avenue Ursuline et les rues N. Roman, St. Philippe et N. Prieur, d'après un croquis et les certificats de voyer, signés par Frank H. Maddill, voyer, daté le 4 janvier 1903, annexé à un acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er février 1904; d'après le dit plan, le dit terrain est situé à une distance de quatre-vingt dix pieds de la rue Prieur, et mesure vingt cinq pieds, trois pouces de face à l'avenue Ursuline, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES A. GAUTREAUX,
Avocat pour demandeur.
mai24,25,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'llet No. 579, borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet (maintenant Cleveland) et Dorgenois, désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan No. 46, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur cent-cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 96,331—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'llet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance (autrefois Live Oak) autrefois le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos. 17 et 18 de l'llet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

Succession de Zipporah Bowden, épouse de John Bradley et John Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,307 — Division B — Au plus offrant enchérisseur, cottage double, 2130-32 l'avenue S. Claiborne, près de l'avenue Jackson, terrain de valeur coin des avenues Claiborne et Jackson; trois terrains de valeur sur la rue Claiborne, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson — Par LEONARD L. STERN, Encanteur — Vendra à l'enchère publique, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 9 mai 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'llet numéro 398, lequel llet est borné par les rues Claiborne, Willow, Josephine et l'avenue Jackson, les dits terrains sont désignés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18, terrain No. 14, forme le coin des avenues Claiborne et Jackson et mesure 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur et face sur l'avenue Jackson de 120 pieds, entre lignes parallèles. Terrains 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; les acquéreurs devront assumer le payment des taxes de l'année 1913. Les actes de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
M. D. DIMITRY, Avocat. Encanteur.
mai18,25juin1,8,15,19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 401 et 403 rue Scott, coin de la rue Banks (dans le carré d'llet des rues Pierce et Baudin).

Louis Spiro vs. Sam Ventorello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,340 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. un de l'llet No. 752, borné par les rues Banks, Baudin, Scott et Pierce, lequel terrain forme le coin des rues Banks et Scott, et mesure vingt-quatre pieds, sept pouces et deux lignes sur la rue Scott, sur une profondeur et face à la rue Banks de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai17,23,30juin6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Etendue de Terre de grande valeur dans le Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Bank Realty Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 12 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

L'entier des sections fractionnaires vingt-quatre et vingt-cinq dans le territoire douze sud etendue onze est, dans le district sud-est de la Louisiane à l'est de la rivière du Mississipi, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, contenant 140 acres plus ou moins;

Excepté, une certain parcelle de terre commençant à l'intersection de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad et la ligne au sud de la section 24, territoire 12, sud etendue 11 est, lequel point est douze cent quatre-vingt-onze et soixante-six centiemes (1291 66-100) pieds, plus ou moins, au sud de l'intersection de la dite ligne de centre du New Orleans and Northeastern Railroad voie principale, et la ligne de centre de la voie principale du New Orleans Terminal; de là dans une direction est le long de la ligne sud de la section 24, cent et quatre-dizièmes (100 4-10) de pieds, plus ou moins, à un point à cent (100) pieds, mesurée à angle droit, est de la dite ligne de centre de la voie principale du New orleans and Northeastern Railroad; de là dans une direction parallèle au nord, et cent (100) pieds de distance du dit centre de la voie principale du New orleans and Northeastern Railroad, deux mille deux cent soixante quatre pieds (2264), plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud etendue 11 est de là dans une direction sud ouest, le long de la dite ligne ouest de la section 24, huit cent trente cinq pieds (835), plus ou moins, à un point, trente six (36) pieds, mesurée à angles droits, sud de la ligne de centre du bras nord du "wye," joignant le New Orleans and Northeastern et le New Orleans Terminal Company, de là dans une direction nord est sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et trente six (36) pieds de distance d'une ligne de centre du bras droit nord du "wye," quatre vingt dix pieds (90) plus ou moins, à un point, lequel point est cent (100) pieds, mesuré à angles droits, ouest de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern; de là dans une direction sud, parallèle a, et cent (100) pieds de distance de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern, trois cent vingt huit (328) pieds, plus ou moins, à un point dix huit (18) pieds, mesurée à angles droits de la ligne de centre de l'étendue nord du bras sud de la ligne du "wye" dans une direction nord ouest sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et dix huit (18) pieds de distance de la dite ligne de centre de l'étendue nord du bras sud du "wye" cent soixante deux (162) pieds, plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud etendue 11 est; de là dans une direction sud le long de la ligne ouest de la section 24, cinquante et un (51) pieds, plus ou moins, à un point vingt (20) pieds, mesurée à angles droits sud de l'étendue sud du bras sud du "wye" de là dans une direction sud est, sur une ligne courbe à droite, parallèle à, et vingt (20) pieds de la dite ligne de centre de l'étendue sud du bras sud du "wye" deux cent cinq (205) pieds, plus ou moins, à un point, lequel point est de cent (100) pieds, mesurée à angles droits ouest de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern; de là dans une direction sud cent (100) pieds, et parallèle à la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern, mille soixante dix (1070) pieds, plus ou moins, à la ligne sud de la section 24 territoire 12, sud etendue 11 est; de là dans une direction est le long de la dite ligne au sud de la section 24, cent pieds et quatre dizièmes (100 4-10), plus ou moins, au point de commencement désigné par le croquis de J. F. Coleman and Company, qui fut adjugé pour être la propriété du New Orleans and Northeastern Railroad par jugement rendu dans le procès du Bank Realty Company vs. New Orleans and Northeastern Railroad Company, No. 99,371 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. municipal 1122 rue Holly Grove (dans le carré d'llet des rues Pear, Marks et Hamilton).

Suburban Building et Loan Association vs. Joseph E. Camel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,517 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'llet No. 300 B, ancien plan, maintenant No. 652, borné par les rues Pear (anciennement Nineteenth), Holly Grove, Marks et Hamilton, désigné comme terrain No. 18 mesurant trente pieds de face à la rue Holly Grove sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai23,30juin6,13,20,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme llet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,607, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues St. Anne et Bourbon (dans le carré d'llet des rues Dumaine et Royale).

Gerlando Alfano vs. Joseph Franck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,999 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par les rues St. Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et St. Anne, mesurant d'après un plan de A. de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1878, trente sept pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue St. Anne, sur une profondeur et face à la rue Bourbon de soixante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mai23,24,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, formant l'angle des rues S. Hennessey et Baudin (dans l'llet des rues Solomon et d'Hemécourt). Bâtisses portant les Nos. municipaux 500 et 502 rue S. Hennessey et 1222 et 1224 rue Baudin.

Victor Cefalu vs. Mme Mary Vasquez, épouse de Paul Vasquez, et Paul Vasquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 101,484—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le premier District de cette ville, dans l'llet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, les dits terrains sont désignés par les Nos. 9 et 10 sur un plan dressé par Adlee Orr, ingénieur civil, et attaché à un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, daté le 13 juin 1904, d'après lequel plan les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hennessey sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 3 lignes; terrain No. 10 forme l'angle des rues Hennessey et Baudin. **Moins la parcelle de la dite propriété ci-après à savoir:**

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Premier District de cette ville, dans l'llet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, désignée comme terrain B sur un croquis par Geo. De Armas, voyer, daté le 27 février 1909, le dit terrain B mesure 30 pieds de face à la rue Hennessey sur 84 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et 30 pieds de largeur dans le fond; ainsi qu'un pied de largeur du terrain A adjacent au terrain B sur une profondeur de 84 pieds 7 pouces 4 lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, portant le No. municipal 2441 rue Columbus, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Suburban Building and Loan Association vs. Christine Lotz, épouse de Martin Grabenkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,305 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville et étant une partie de l'ancienne plantation connue comme Guenos Brick Yard, désigné comme terrain No. dix dans l'llet borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Columbus et Rocheblave, et mesurant trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Columbus sur cent dix pieds de profondeur, l'entier d'après le plan par George H. Grandjean, voyer, daté le 30 mai 1905, et annexé à un acte de vente à Mlle Helen Lotz.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOR,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai9,12,16,23,30juin6,11,12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur au Septième District, coin des rues Laurel Grove et Nelson (dans l'llet des rues Apple et Upper Levee ou Protection). Bâtisses Nos. 2514 et 2516 rue Laurel Grove et No. — rue Nelson.

Victor Cefalu vs. William Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Ces certains terrains s'étendant et étant dans le Septième District de cette ville, dans l'llet No. 366 borné par les rues Laurel Grove, Nelson, Apple et Upper Levee (rue Protection) avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent au de quelque façon qui en dépendent désignés sur un plan, par H. C. Brown, voyer, daté du 21 mars 1911, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 28 mars 1911, par les Nos. 1, 2, 3 et 9, lesquels dits terrains mesurent ci-après à savoir: Terrain No. 1 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel Grove, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et terrains Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 1 pouce de face à la rue Laurel Grove, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Terrain No. 1 forme l'angle des rues Laurel Grove et Nelson et terrain No. 9 mesure 34 pieds de face à la rue Nelson, sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 420 rue S. Bassin et 401 rue S. Bassin (coin de la rue Perdido) et 403-405-407 rue S. Bassin et 1212 rue Perdido.

E. Lacost vs. Leon Vidou, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,525—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le No. 20 dans l'llet borné par les rues Bassin, anciennement St. John; Rampart, anciennement Circus; Poydras et Perdido, sur un plan dressé par Wm. T. Thompson, daté le 24 mars 1845, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire dans cette ville, le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Bassin, sur 127 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Poydras, 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur, sur l'autre ligne et 26 pieds dans le fond.

2. Deux certains terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Bassin, Perdido, Poydras et Franklin, désignés comme terrains 18 et 19 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Bassin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 18 forme le coin des rues Bassin et Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour le demandeur
mai30,31juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'llet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Clara Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,592 — En vertu d'un writ de sa